



A l'approche des fêtes de fin et de début d'année, les filières de production de boissons alcoolisées réunies au sein de Prévention et Modération, rappellent que la consommation modérée est fondée sur le respect des repères de consommation

Paris, le 15 décembre 2021.

Les filières de production de boissons alcoolisées réunies au sein de l'association Prévention et Modération soutiennent toute initiative invitant les Français à faire le point sur leur consommation d'alcool. Elles rappellent que la modération, qui est basée sur le respect des repères de consommation à moindre risque¹ et qui est respectée par plus des trois-quarts des Français (76,3%), doit se pratiquer tout au long de l'année.

Prévention et Modération encourage tous les consommateurs à s'interroger régulièrement sur leur situation et leur comportement vis-à-vis de l'alcool, en utilisant les outils mis à leur disposition par les agences sanitaires, qui permettent d'évaluer leur consommation (repères à moindre risque) ou leur risque de dépendance (test DETA²). L'ensemble de ces informations donnent à chacun les moyens de gérer, en toute liberté, le niveau et la fréquence de ses consommations, ou d'observer s'il le souhaite des périodes de non-consommation.

L'association appelle à un renforcement des campagnes visant à communiquer largement les repères de consommation à moindre risque, afin que les 23,7% des français qui ne les respectent pas encore en totalité rejoignent la très grande majorité qui les respectent (76,3%). Rappelons que l'étude publiée le 8 novembre par Santé Publique France³, issue des données 2020 de son baromètre périodique sur les attitudes et comportements des Français, révèle une quasi stabilité des chiffres comparés à l'étude menée en 2017 (23,6% versus 76,4%).

Michel Gayraud, Président de Prévention et Modération : « *La très grande majorité des Français font le choix d'une consommation modérée de boissons alcoolisées mais il est indispensable de continuer à informer, sensibiliser et convaincre l'ensemble des consommateurs. Nous appelons les pouvoirs publics à fédérer toutes les parties prenantes pour promouvoir ensemble tout au long de l'année ce modèle de consommation responsable fondé sur les repères de consommation* ».

.../...

¹ Maximum 10 verres par semaine, maximum 2 verres par jour et des jours dans la semaine sans consommation <https://www.drogues.gouv.fr/reperes-de-consommation-moindre-risque>

² https://www.has-sante.fr/outil_questionnaire_cage.pdf

³ http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2021/17/2021_17_1.html



PRÉVENTION ET MODÉRATION

A propos de Prévention et Modération :

Créée en 2019 par Brasseurs de France, la Fédération Française des Spiritueux et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association *Prévention et Modération* a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Les programmes de l'association se développent principalement dans trois directions :

- Prévention des comportements à risque.
- Promotion des comportements responsables.
- Engagement des professionnels dans la prévention.

www.preventionetmoderation.org

CONTACT PRESSE : Eléonore POTHELET - elpothelet@gmail.com - 06 82 97 14 30